

## **Les ONG demandent une mise en œuvre de la proposition française de taxer les transactions de change**

*Paris, le jeudi 28 mai 2009- Alors que les pays pauvres seront les plus touchés par les crises financière, économique, écologique et alimentaire, les ONG de solidarité internationale accueillent favorablement les déclarations en faveur d'une taxe sur les transactions financières du Ministre français des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, et du Secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Francophonie, Alain Joyandet. Elles demandent à Christine Lagarde, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi de préciser les modalités de mise en œuvre de cette taxe.*

Aujourd'hui 28 mai 2009, à l'occasion de la réunion du Groupe Pilote sur les contributions de solidarités en faveur du développement des pays pauvres présidé par la France, Bernard Kouchner a proposé la mise en place d'une taxation mondiale sur les transactions financières. « Rien n'est impossible. Vous savez tous très bien qu'un jour, [...] une infime proportion des transactions financières pourra être dégagée pour le développement. »

La mise en œuvre d'une taxe sur les transactions de change pourrait sauver des milliers de vies et faciliter le financement des biens publics mondiaux afin de répondre aux déséquilibres sociaux, économiques et environnementaux créés par la mondialisation. Indolore pour l'économie, elle pourrait permettre de lever des montants bien plus importants que les premiers mécanismes innovants mis en œuvre, tel que la taxe sur les billets d'avion.

Alain Joyandet, Secrétaire d'Etat à la Coopération et à la Francophonie, l'a confirmé : « la taxe pourrait facilement être mise en œuvre, elle ne coûterait pas beaucoup d'argent et rapporterait entre 30 et 60 milliards de dollars par an ».

Jean-Louis Vielajus, président de Coordination SUD, intervenant au nom des ONG dans le cadre de la session plénière du Groupe Pilote sur les contributions de solidarité en faveur du développement a accueilli favorablement les déclarations françaises « Les ONG de solidarité internationale demandent la mise en place d'une taxe sur les transactions de change depuis plusieurs années. Nous nous réjouissons du soutien apporté par Bernard Kouchner et Alain Joyandet à cette taxe et les exhortons à porter cette question au niveau européen, au G20 et dans le cadre des Nations-Unies ».

Christine Lagarde présidera demain le déjeuner ministériel de cette conférence. « Après des années de réticences, la Ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi ira-t-elle jusqu'à préciser les modalités de mise en œuvre de cette taxe d'abord au niveau français puis au niveau européen ? » s'interroge Antoine Malafosse, Délégué Général du CCFD-Terre solidaire et membre du conseil d'administration de Coordination SUD.

\*\*\*\*\*

### **Contacts presse**

Florent Sebban (Coordination SUD) : 06 50 06 65 98

Jean Merckaert (CCFD-Terre solidaire) : 06 81 84 30 64

Maylis Labusquière (Oxfam France / Agir Ici) : 06 74 15 30 70

Marie-Alexia Delerue (Médecins du Monde / Action for Global Health) : 01 44 92 14 88

**Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement** est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Fondée en 1994, elle rassemble aujourd'hui six collectifs d'ONG (CLONG-Volontariat, CNAJEP, Coordination d'Agen, CRID, FORIM, Groupe Initiatives) et plus de 130 ONG qui mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées et aussi des actions d'éducation à la solidarité internationale et de plaidoyer.

---

**Coordination SUD – Solidarité Urgence Développement**

La coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale

14 passage Dubail · 75010 Paris

Tél. 01 44 72 93 72 · Fax. 01 44 72 93 73

[www.coordinationsud.org](http://www.coordinationsud.org)